

Comité territorial Hainaut-Cambrésis-Douaisis

17 janvier 2014

Claudie Dryjanski

Directrice technique

Coordinatrice territoriale HCD

20 janvier 2014



- **Contexte de la surveillance de la qualité de l'air**
- **Evolution des statuts d'atmo et rôle des comités territoriaux**
- **Missions et objectifs respectifs d'atmo et du S3PI HCD**
- **Programmes d'actions et principales orientations 2014**
- **Echanges sur les attentes du territoire**
- **Conclusion et agenda**

- **Contexte de la surveillance et de l'évaluation de la qualité de l'air**
- Evolution des statuts d'atmo et rôle des comités territoriaux
- Missions et objectifs respectifs d'atmo et du S3PI HCD
- Programmes d'actions et principales orientations 2014
- Echanges sur les attentes du territoire
- Conclusion et agenda

- 3 niveaux de réglementation
 - Européen (directives européennes)
 - National (Code de l'environnement, Loi, Décrets, Arrêtés ministériels, Circulaires)
 - Local (arrêté inter préfectoral d'alerte, ...)
- Finalités
 - Prévenir les effets nocifs sur la santé des populations et sur l'environnement
 - Évaluer les actions entreprises pour réduire la pollution
 - Informer sur la qualité de l'air
 - Evaluer la qualité de l'air sur des critères communs

Réglementation européenne

>> Directive Cadre

96/62/CE du 27 septembre 1996

Evaluation et gestion de la qualité de l'air ambiant
Cadre de la législation communautaire
sur la qualité de l'air ambiant

-->> 1^{ère} directive fille

1999/30/CE du 22 avril 1999

Valeurs limites pour le dioxyde de soufre,
les oxydes d'azote, les particules et le plomb
dans l'air ambiant

-->> 2^{ème} directive fille

2000/69/CE du 16 novembre 2000

Valeurs limites pour le benzène et
le monoxyde de carbone dans l'air ambiant

-->> 3^{ème} directive fille

2002/3/CE du 15 février 2002

Relative à l'ozone dans l'air ambiant,
abrogeant la directive 92/72/CEE du Conseil du 21/09/1992
concernant la pollution de l'air à l'ozone

-->> 4^{ème} directive fille

2004/107/CE du 15 décembre 2004

Valeurs limites pour les Hydrocarbures Aromatiques
Polycycliques, le cadmium, l'arsenic, le nickel et
le mercure dans l'air ambiant

>> Directive UN AIR PUR POUR L'EUROPE

2008/50/CE du 21 mai 2008

Reprise des objectifs précédents
et ajouts de deux nouveaux points :

- Surveillance des tendances à long terme et des améliorations obtenues
- Coopération accrue entre els Etats.

Règlementation française

>> Décrets

- >> 6 mai 1998
N°1998-360
conditions et procédure d'agrément des organismes de surveillance de la qualité de l'air.
- >> 25 mai 2001
N°2001-449
contenu du plan et à l'élaboration des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) et aux mesures pouvant être mises en œuvre pour réduire les émissions des sources de pollution atmosphérique.
- >> 15 février 2002
N° 2002-213
- Réglemente le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, les particules, le plomb, le benzène et le monoxyde de carbone
- Transpose les directives du Conseil du 22 avril 1999 et du Parlement Européen et du Conseil du 16 novembre 2000
- >> 12 novembre 2003
N°2003-1085
- Concerne l'ozone
- Transpose la directive 2002/3/CE du Parlement Européen et du Conseil du 12 février 2002
- >> 24 février 2004
N°2004-195
Procédure d'élaboration des Plans Régionaux pour la Qualité de l'Air (PRQA). Pour un travail de réflexion sur la surveillance actuelle et sur la surveillance à venir, un programme de surveillance de la qualité de l'air doit être rédigé et mis à jour régulièrement, et au minimum tous les 5 ans par les AASQA.
- >> 12 octobre 2007
N°2007-1479
Rend obligatoire la mesure des métaux lourds (arsenic, cadmium, mercure, nickel) et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).
- >> 7 novembre 2008
N°2008-1152
Reprécise les valeurs cibles pour l'ozone et définit de nouvelles valeurs cibles pour les métaux lourds (Arsenic, Cadmium, Nickel) et le benzo (a)pyrène.
- >> 21 octobre 2010
N°2010-1250
Transposition en droit française la directive européenne 2008/50/CE. Précise les normes à appliquer pour les $PM_{2,5}$. Introduit des seuils d'information et d'alerte aux PM_{10} .

Comité territorial Hainaut- Cambrésis-Douaisis

- Contexte de la surveillance et de l'évaluation de la qualité de l'air
- **Evolution des statuts d'atmo et rôle des comités territoriaux**
- Missions et objectifs respectifs d'atmo et du S3PI HCD
- Programmes d'actions et principales orientations 2014
- Echanges sur les attentes du territoire
- Conclusion et agenda



Principales motivations

- Protéger, respecter et favoriser l'équité de la représentation territoriale et collégiale au sein d'atmo Nord - Pas-de-Calais, tout en renforçant le caractère régional de l'association
- Simplifier le fonctionnement des instances (statuts, règlement intérieur, etc.) pour la fédération atmo Nord - Pas-de-Calais et les associations qui, à ce jour, la composent,
- Favoriser la présence des adhérents et notamment des collectivités,
- Respecter les cadres réglementaires (Association loi 1901, Code de l'environnement, Agrément...)

ARTICLE 16 – Les comités territoriaux

- Le Conseil d'Administration met en place des instances territoriales de consultations appelées « comités territoriaux ».
- Ces instances ont vocation à assister le Conseil d'Administration et le Bureau dans leurs missions en émettant des avis ou en rendant des rapports, soit spontanément soit sur demande préalable de façon à éclairer les organes d'administration sur la situation de l'association, de son activité et ou de ses membres et de leurs attentes au plan local.
- La représentation géographique est désormais assurée par la mise en place de 4 comités de concertation territoriale qui ont vocation à écouter les attentes du terrain, à les faire remonter et à les informer sur les projets et réalisations d'atmo Nord – Pas-de-Calais.
- Les membres qui adhèrent à atmo Nord – Pas-de-Calais en sont membres de droit.
- L'article 9 du règlement intérieur précise le fonctionnement de ces comités territoriaux.

RI : Fonctionnement des Comités territoriaux

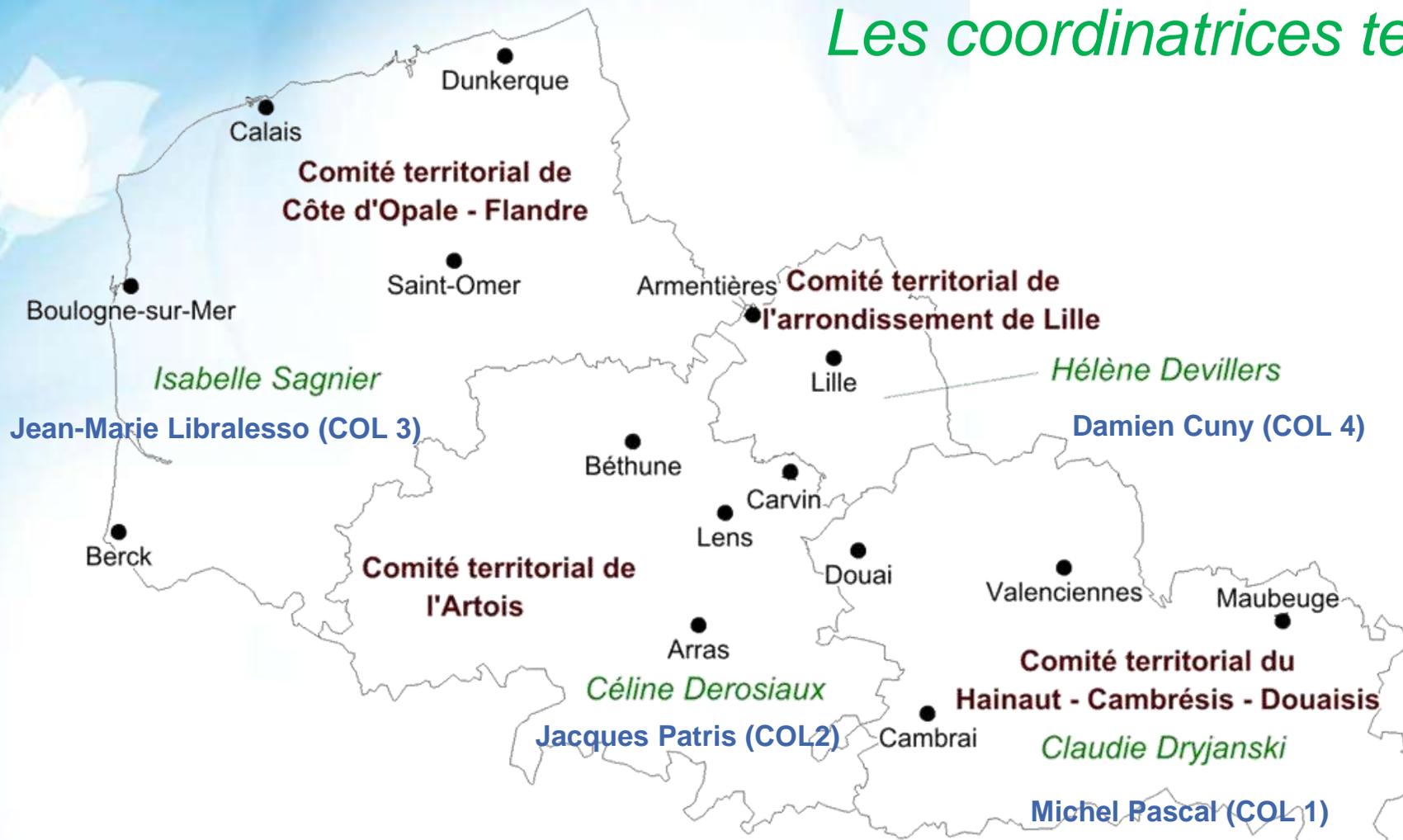
L'article 9 du règlement intérieur précise le fonctionnement de ces comités territoriaux :

- La définition géographique de ces territoires peut correspondre à celle des S3PI. Les comités peuvent s'appuyer sur les commissions des S3PI qui traitent de ces questions.
- Les comités territoriaux se réunissent au moins une fois par an à l'initiative du président du comité.
- Les 4 comités territoriaux doivent avoir un lien direct avec le Conseil d'Administration. **A cet effet chaque comité est présidé par un membre du Conseil d'Administration, désigné par le Conseil d'Administration parmi les administrateurs relevant de ce territoire. Il sera fait en sorte que ces désignations du Conseil d'Administration permettent à chaque collège d'être mobilisé dans l'animation des comités territoriaux.**
- Le président du comité territorial bénéficie de l'assistance opérationnelle d'un collaborateur d'atmo Nord – Pas-de-Calais désigné par la direction générale. Il rend compte au CA des activités et propositions du comité dont il a la charge.
- L'invitation d'autres organismes ou personnes physiques (experts ...) aux réunions est laissée à l'appréciation de chaque comité.

Les comités territoriaux

Les présidents

Les coordinatrices territoriales



Le comité territorial Hainaut-Cambrésis-Douaisis

Son fonctionnement en pratique

- Un président : Michel PASCAL, représentant le collège 1
- Ses membres : Les membres du CA et de l'AG issus du territoire pour les 4 collèges, auxquels sont associés un représentant de chaque EPCI adhérent (Douai, Maubeuge, Valenciennes) constituent la délégation territoriale d'atmo. : cf PDF.

Sont associés les membres de la commission milieux du S3PI HCD.

- Objectifs :
 - Écouter et centraliser les attentes du territoire sur les thèmes air-climat-énergies,
 - Faire remonter les attentes et projets aux instances régionales : Commissions thématiques, Bureau, CA.
 - Informer les partenaires du programme d'actions validées et des projets et réalisations d'atmo
- Organisation : 2 réunions annuelles organisées en collaboration avec la Commission milieux du S3PI HCD.



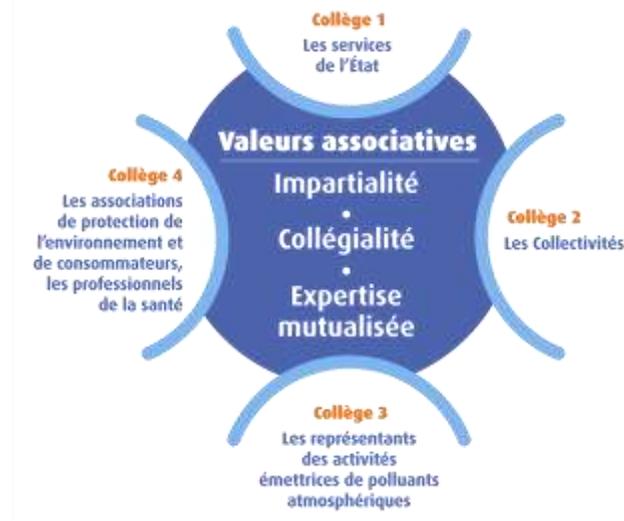
Comité territorial Hainaut- Cambrésis-Douaisis

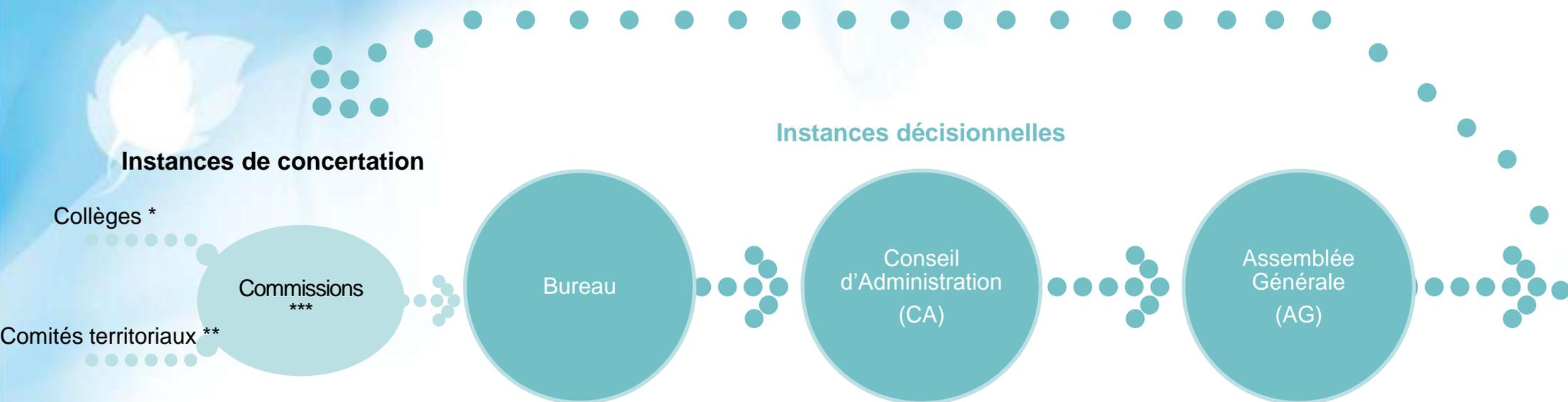
- Contexte de la surveillance et de l'évaluation de la qualité de l'air
- Evolution des statuts d'atmo et rôle des comités territoriaux
- **Missions et objectifs respectifs d'atmo et du S3PI HCD**
- Programmes d'actions et principales orientations 2014
- Echanges sur les attentes du territoire
- Conclusion et agenda



Association régionale pour la surveillance et l'évaluation de l'atmosphère (Loi 1901)

- **37** années d'expertise
- **4** collèges
- **128** adhérents
- **33** salariés
- Membre d'Atmo France (**26** AASQA)
- Panel de surveillance diversifié et complémentaire





* Collèges (Coll):

- I : services de l'Etat
- II : collectivités
- III : émetteurs (industries, ;..)
- IV : associations, personnalités qualifiées

réunions facultatives selon besoins exprimés du collège

** Comités territoriaux (CT) :

- Artois
- Côte d'opale - Flandre
- Hainaut Cambrésis -Douaisis
- Arrondissement de Lille

***Commissions :

- Communication (Com com)
- Ressources (com Ress)
- Statuts
- Technique/Etudes (Com Tec Etu)

Surveiller



- Étudier et comprendre les phénomènes de pollution atmosphérique
- Mesurer et évaluer les polluants atmosphériques

Informier

en permanence sur nos résultats



- Alerter immédiatement
- Sensibiliser aux enjeux de la pollution atmosphérique

Accompagner



- Conseiller, aider et former nos partenaires pour faciliter leurs décisions (simulation, indicateurs, évaluation des actions...)



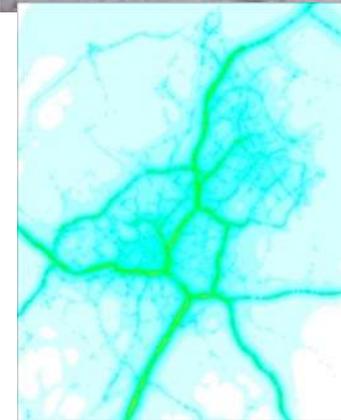
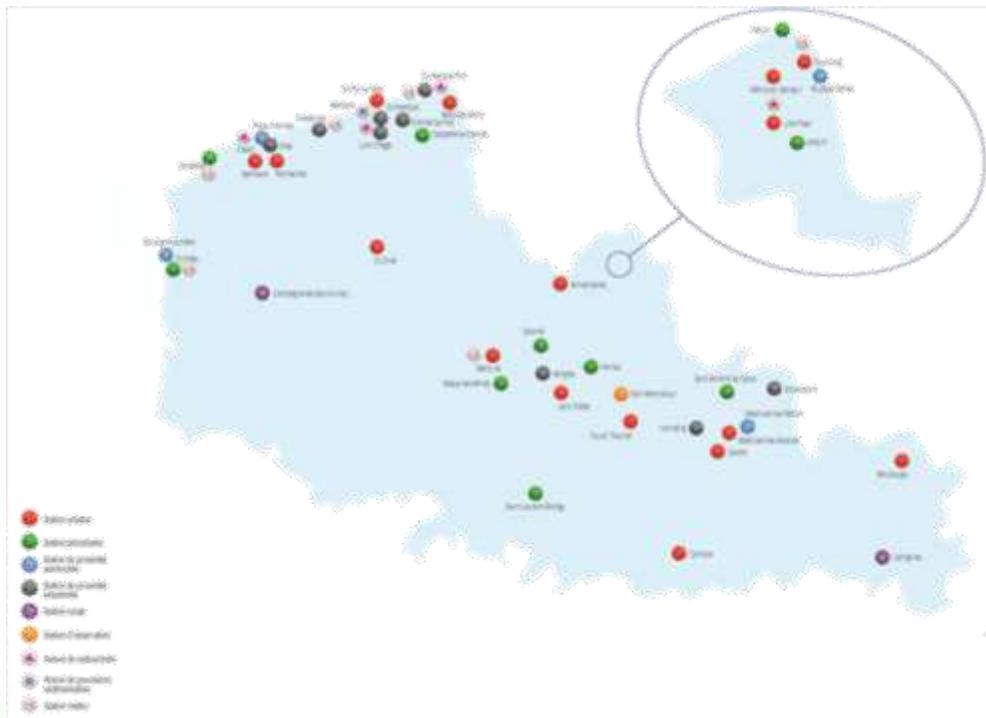
Cibles de la surveillance et de l'évaluation

- Les gaz : oxydes d'azote (NO et NO₂), l'ozone (O₃), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde de soufre (SO₂), les COV en air ambiant et en environnements intérieurs (benzène/toluène/xylènes mais aussi formaldéhyde...)
- Les particules : poussières en suspension de moins de 2.5 et 10 micromètres
- Les métaux : arsenic, nickel, cadmium, plomb, mais aussi mercure...
- Les hydrocarbures aromatiques polycycliques HAP
- Les dioxines
- Les pesticides
- Les poussières sédimentables
- Le fluor
- La radioactivité en air ambiant : rayonnements alpha, bêta, gamma, iode...

Surveillance régulière de l'atmosphère

Un panel diversifié et complémentaire

- 48 Stations fixes
- 4 Unités mobiles
- Tubes passifs / Préleveurs
- Inventaire / Modélisation



Un exemple d'outil régional au service de l'expertise

CONTINENTALE



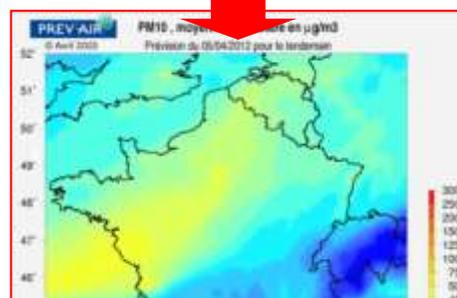
REGIONALE



AGGLOMERATION



RUE



PREVAIR

France
10km



ESMERALDA

Région
3km



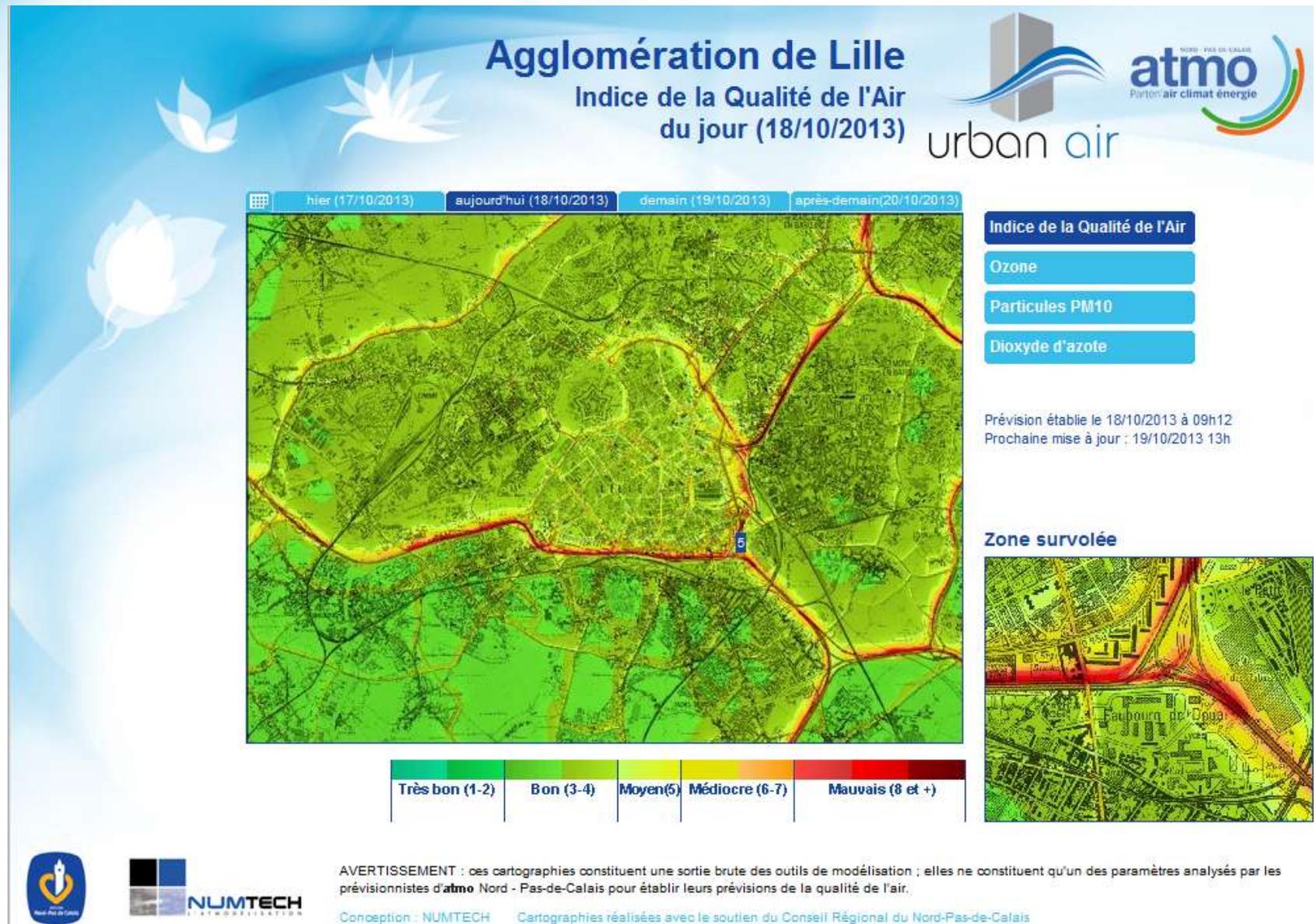
URBAN'AIR

Agglomération/rue
15 m

Exemple de la plate-forme urbaine de Lille

Les cartes de prévision sont disponibles en libre accès sur :

<http://atmo-npdc2.fr/previsions/lille/>



Différents niveaux de collaboration

PSQA*
2011-2015
Stratégie Air
Climat Energie
de l'association

déclinée en
programmes
annuels
d'actions
par le Conseil
d'administration
et les équipes
d'atmo, en
prenant en
comptes les
attentes des
adhérents

Adhésion

- Adhésion au pacte associatif d'atmo

Fonds
supplémentaires
mutualisés

- Participation à des programmes collectifs d'intérêt général

Fonds
supplémentaires
non mutualisés

- Réalisation d'études personnalisées

* PSQA : programme de surveillance de la qualité de l'air :
feuille de route 2011-2015 pour la surveillance et l'évaluation
de l'atmosphère en Nord-Pas-de-Calais

Adhésion au pacte associatif pour les collectivités

Quels sont les retours dont je peux bénéficier en adhérant ?

- ▶ **1 à 2 Interventions annuelles** en réunions d'élus → bilan et enjeux air climat énergie
- ▶ **Un rapport Qualité de l'air annuel / EPCI** → rapport du territoire Qualité de l'air avec exemples/zoom sur EPCI.
- ▶ Possibilité de participer à des **formations** pour les agents des collectivités :
 - ▶ « Chargés de mission/ Qualité de l'air »: montée en puissance sur thématiques air
 - ▶ « animateurs nature » : Utilisation de nos supports pédagogiques mis à disposition
- ▶ **Info privilégiée « adhérents »**, Veille scientifique & réglementaire, actualités air climat énergie dans les territoires.
- ▶ Concertation en amont sur l'organisation des **campagnes d'Unités Mobiles**
- ▶ Première approche de **lecture des éléments qualité de l'air intégrés aux planifications**
- ▶ Echanges et première approche / **Volet air des études d'impact/ aménagement**

Pour mutualiser et échanger...

Vous aimeriez

- ▶ connaître l'impact de vos différentes planifications (plan climats, SCOT, PDU...) sur la qualité de l'air ?
- ▶ échanger avec d'autres collectivités afin de savoir comment prendre en compte ce volet air dans les planifications ?

→ Pourquoi ne pas souscrire à un programme commun avec d'autres collectivités ?

Les programmes collectifs proposés par atmo et validés ensemble sont très variés (cf diapos suivantes) et permettent de mutualiser des moyens.

Ils peuvent :

- ▶ Constituer de réels outils d'aide à la décision pour orienter / évaluer vos politiques publiques au regard des enjeux air climat énergie
- ▶ Viser une amélioration des connaissances (pesticides, air intérieur...)

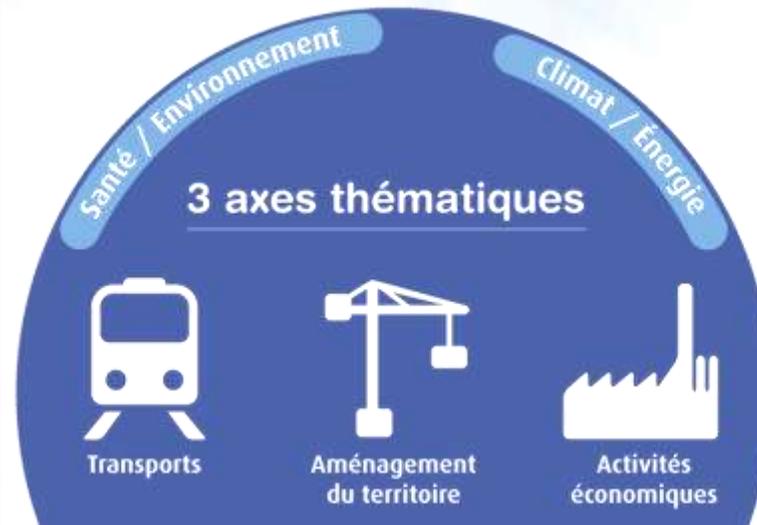


Réalisation d'études personnalisées

Fonds
supplémentaires
non mutualisés

Si vous souhaitez

- aller plus loin
 - demander à atmo des travaux plus spécifiques, qui n'intéressent pas d'autres acteurs,
- c'est possible dans la mesure où vos demandes peuvent s'inscrire dans notre PSQA (Programme de surveillance de la qualité de l'air).
- Les travaux seront considérés comme étant d'intérêt général et publiés afin que d'autres puissent s'en inspirer.



- **Surveillance régulière** de l'atmosphère et **information / sensibilisation** des publics dans le cadre du **pacte associatif**
- **Études territoriales et aide à la décision** (Plans climat, PPA, SCoT, agenda 21, ...)
- **Études d'amélioration des connaissances**

- **Contexte** : carrefour européen, réseau multimodal assez développé, façade littorale

→ mieux connaître l'exposition des usagers à l'intérieur des différents modes de transport ou à proximité des grands axes de circulation.

- Suivi spécifique de la qualité de l'air en proximité routière (autoroutes, routes, ...)
- Suivi de la qualité de l'air dans les transports
- Caractérisation des poussières issues du trafic maritime



Axe « Aménagement du territoire »

Contexte : Nord Pas de Calais : 4^e région la plus peuplée de France

- évaluer l'exposition des populations
- Apporter une aide à la décision dans le cadre des projets d'aménagements et d'urbanisme.
 - ▶ Aide à la maîtrise d'ouvrage
 - ▶ Impact des zones d'activités sur la qualité de l'air
 - ▶ Surveillance de la qualité de l'air dans les écoles et crèches
 - ▶ Analyse des points noirs environnementaux (air, bruit....)



Axe « Aménagement du territoire »

- Surveillance de la qualité de l'air dans les bureaux
- Développement des modèles urbains en vue d'une nouvelle plateforme de prévisions
- Suivi des agglomérations de plus de 10 000 habitants
- Evaluation de la qualité de l'air en milieu rural
- Surveillance spécifique en zone urbaine - métaux, dioxines, pesticides



Contexte : 4^{ème} région industrielle française avec un tissu industriel, composé d'industries lourdes et de nombreuses PME, une agriculture intensive (élevages et cultures).

→ **adapter surveillance régulière et spécifique aux activités du territoire**

- ▶ Surveillance en proximité d'usines d'incinérations
- ▶ Suivi et simulation de la dispersion des polluants atmosphériques en proximité d'une chaufferie urbaine
- ▶ Surveillance des pesticides en air ambiant et dans les exploitations agricoles
- ▶ Surveillance spécifique en proximité industrielle (métaux, mercure , ...)



Axe « Santé/environnement & Climat/Energie »

Contexte : les enjeux sanitaires et environnementaux de la pollution de l'air sont mis en exergue par de récentes études (Aphekom, CAFE,)

→ **apporter une aide à la décision pour les politiques publiques et améliorer les connaissances sur les phénomènes de pollution**

- ▶ Accompagnement des programmes régionaux et locaux
- ▶ Caractérisation des poussières sur la région
- ▶ Fournir les données environnementales nécessaires aux études sanitaires sur les pesticides



QU'EST-CE QUE LE S3PI



Créé à l'initiative du Préfet, il rassemble :

- l'Etat,
- les collectivités,
- les représentants des industriels,
- les associations,
- les représentants des salariés.



Structure locale qui favorise l'**information** et la **concertation** sur toutes les questions touchant à :

- l'industrie,
- l'environnement,
- aux risques sanitaires,
- la biodiversité...

LES MISSIONS DU S3PI



Etre la référence en matière d'INFORMATION sur la pollution et les risques industriels (évolutions réglementaires, état de l'environnement, nouveaux projets industriels...)

Organiser la CONCERTATION autour de sites industriels.

Il assure notamment le secrétariat des CSS (Commission de Suivi de Site) ex-CLIS et ex-CLIC et organise des visites de sites industriels.



Piloter des ETUDES ENVIRONNEMENTALES, comme sur l'impact cumulé des activités humaines sur l'environnement d'une zone géographique donnée.

COMMISSIONS THÉMATIQUES



**Risques
Technologiques et
Naturels**

**Déchets, Sites et Sols
Pollués / Santé -
Environnement**



**Milieux
(eau, air, bruit,
odeurs,...)**

Nouveaux Projets



Comité territorial Hainaut- Cambrésis-Douaisis

- Contexte de la surveillance et de l'évaluation de la qualité de l'air
- Evolution des statuts d'atmo et rôle des comités territoriaux
- Missions et objectifs respectifs d'atmo et du S3PI HCD
- **Programmes d'actions et principales orientations 2014**
- Echanges sur les attentes du territoire
- Conclusion et agenda

Nouvelle approche :

- Surveillance régulière correspondant aux enjeux du **pacte associatif** et information/ sensibilisation du public
- Etudes, **outil d'aide à la décision** pour les politiques territoriales
- **Etudes d'amélioration des connaissances.**

Définition de visions stratégiques thématiques, planifiées sur trois ans

- Viser l'**excellence dans notre métier** en adoptant une attitude prospective
- Être l'**interlocuteur au quotidien des collectivités** afin que la dimension air soit interfacée dans toutes leurs politiques.
- **Améliorer les connaissances face aux enjeux** (territoriaux, régionaux, nationaux) --> être reconnu dans les thématiques poussières, dioxines, pesticides, air intérieur, habitat durable (avec notion de transport incluse)
- Mener des **programmes collectifs avec les industriels**
- **Sensibiliser** chaque habitant du NPdC aux enjeux de la QA
- **Être au cœur des réseaux Air, Climat, Energie, Santé**, sur le plan régional, national, voire européen.
- Encourager la gouvernance et faire vivre le **pacte associatif**
- Adapter notre **modèle économique** en fonction des attentes des adhérents et en ayant des contributions équilibrées

Pacte associatif

- **Assurer la surveillance réglementaire** (mesurer, évaluer, communiquer, diagnostic, bilan annuel régional de la qualité de l'air)
- **Adapter le système d'alerte**
- **Finalisation de l' inventaire 2010**
- **Etre l'interlocuteur au quotidien des partenaires** (bilans territoriaux, Accompagnement / enjeux PPA, volet air des planifications, outils d'aide à la décision, échanges de données, sensibilisation sur les enjeux air, présence internet, fiches thématiques, présence locale...)
- **Sortie et développement du site internet** et newsletters. Lien avec thématiques PPA
- **Développer deux modèles urbains** (Dunkerque et Valenciennes ?)
- **Relance des collectivités non adhérentes**
- **Lien air-santé**
- **Travaux dans le cadre de l'observatoire climat** (production feuillets thématique)
- **Participation aux réseaux air-climat-énergie**
- **Identification des relais d'information et de sensibilisation** (média institutionnels, relation presse locale, réseaux d'animateurs, travaux en liens avec la dreal sur thématiques PPA...)

Outils d'aide à la décision

- **Etre l'interlocuteur au quotidien des collectivités** (bilans territoriaux, Accompagnement / enjeux PPA, volet air des planifications, outils d'aide à la décision, échanges de données, sensibilisation sur les enjeux air, présence internet, fiches thématiques, présence locale...) et **développer deux modèles urbains** (Dunkerque et Valenciennes ?)
- **Accompagnement PPA**, Scénarisation 2020 et construction des indicateurs de suivi en lien avec la Dreal.
- **Ville durable et cartes stratégiques**
- **Lien air-santé**
- Travaux dans le cadre de **l'observatoire climat** (production feuillets thématique)
- **Lien air bruit**

Atmo : Programme d'activités 2014

Etudes d'amélioration des connaissances

- **Connaître la part régionale des niveaux de concentrations en PM10** (Joaquin , écume, cara...)
- Programmes **avec les industriels** (dioxines, PM10, métaux, poussières) et **construction de programmes collectifs** avec les industriels
- Programme Transports : Evaluation de la qualité de l'air intérieur en cours avec Transpole
- Programme Air Intérieur : Programme Scol'Air en lien avec Ville de Lille
- Construction stratégie / **surveillance pesticides, radioactivité et poussières sédimentables** .

Comité territorial Hainaut- Cambrésis-Douaisis

- Contexte de la surveillance et de l'évaluation de la qualité de l'air
- Evolution des statuts d'atmo et rôle des comités territoriaux
- Missions et objectifs respectifs d'atmo et du S3PI HCD
- Programmes d'actions et principales orientations 2014 : un projet territorial ciblé en 2014, à la demande de la Ville de Marly et de la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole
- Echanges sur les attentes du territoire
- Conclusion et agenda

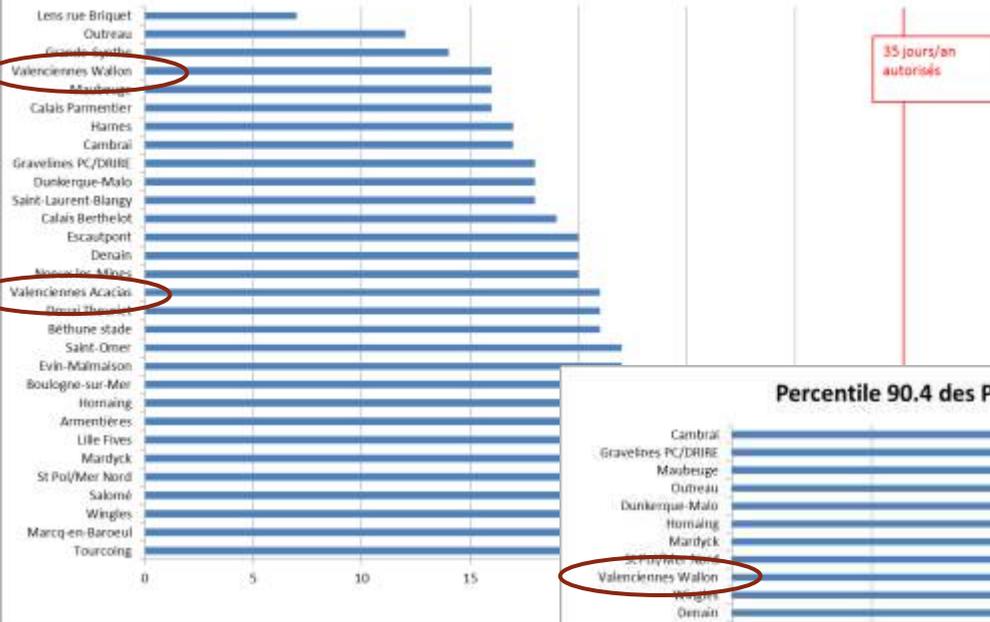


- Relai par Valenciennes Métropole, adhérente d'atmo NPdC, de la demande de la ville de Marly d'évaluation de la QA (recueil de plaintes des riverains)
- Rencontre Ville de Marly – association LVE – atmo NPdC le 27 juin 2013 pour la présentation du contexte
- Examen et validation de la proposition d'étude au sein d'atmo Nord – Pas-de-Calais en juillet 2013
- Présentation des premières analyses le 17 décembre 2013 en présence de Ville de Marly – association LVE – Valenciennes Métropole

Phase 1:

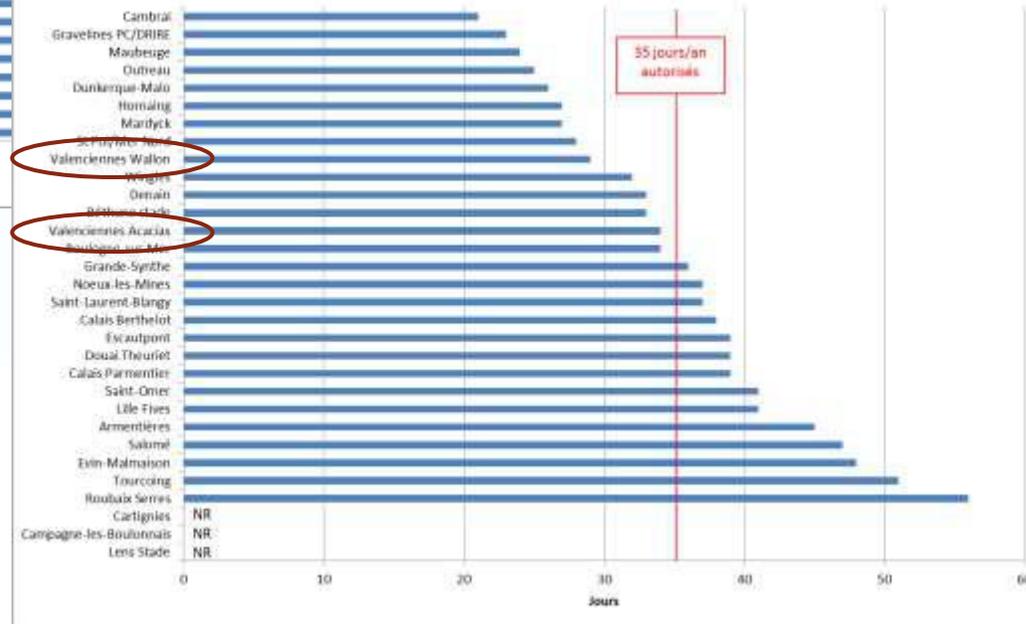
Détermination de la
problématique et
bilan des émissions

PM₁₀ - VL journalière - 2010



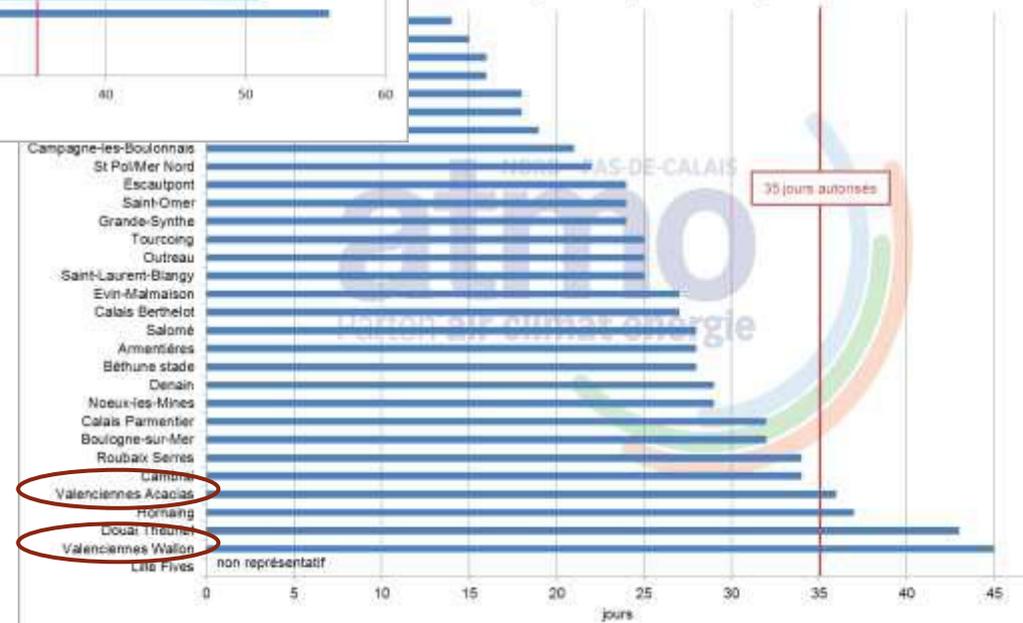
35 jours/an autorisés

Percentile 90.4 des PM10 par station de mesures en 2011



35 jours/an autorisés

la valeur limite journalière pour les PM10 par station en 2012



35 jours autorisés

Diagnostic Emissions

Emissions	SO ₂	NO _x	PM10	As	Cd	Ni	Pb
En kg	236 131	569 646	90 744	90	2	10	23
vs CAVM	44.1%	14.7%	9.2%	90.3%	2.2%	5.2%	2.6%
vs Région	0.5%	0.5%	0.3%	2.7%	0.4%	0.1%	0.2%

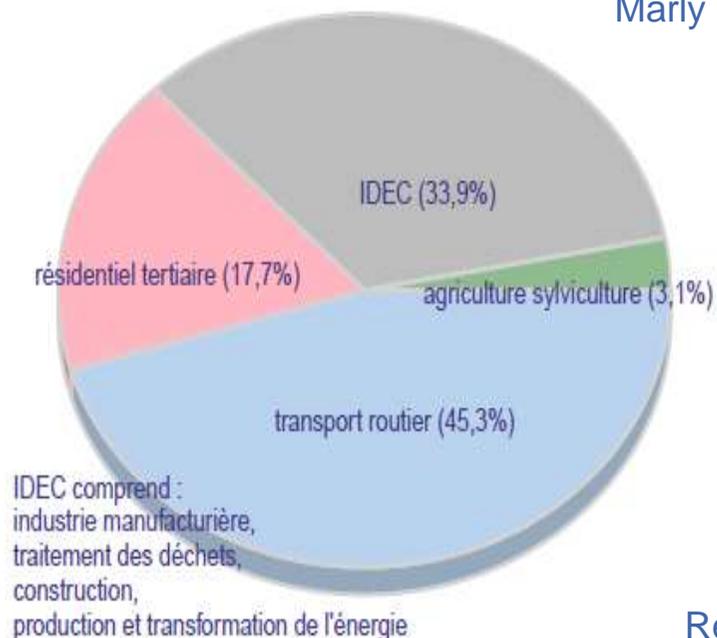
Extrait de l'inventaire des émissions atmo Nord – Pas-de-Calais : Base_M2010_A2005-2008_V2

Contribution significative de la commune aux émissions de SO₂ et d'Arsenic de la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole

Part importante des émissions de NO_x dans les émissions de la CAVM

Contributions des secteurs d'activité – PM10

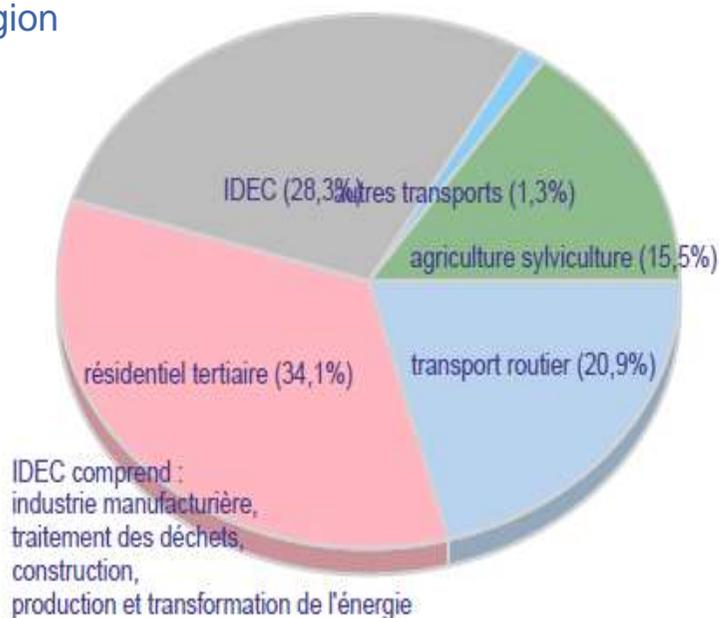
Marly



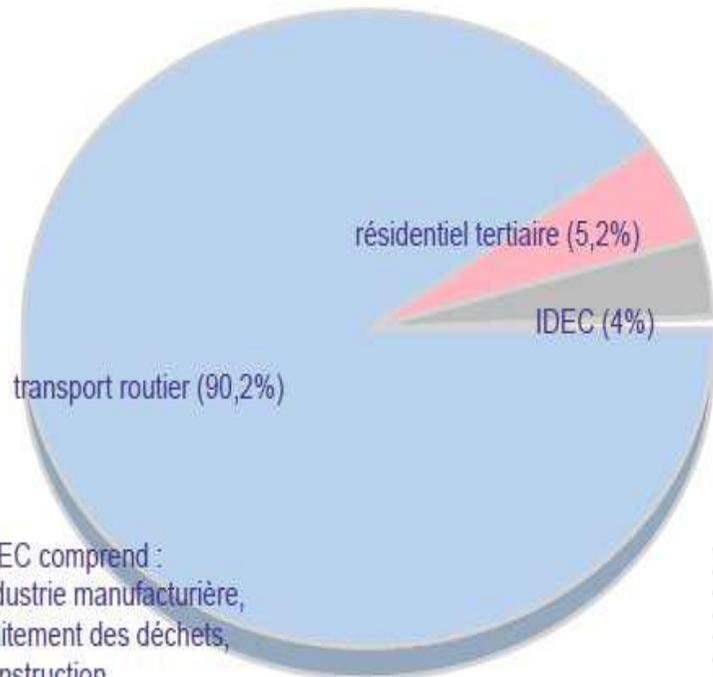
Part du secteur du transport routier prépondérante dans les émissions de Marly

Part du secteur résidentiel et tertiaire: moitié de la part du secteur au niveau régional

Région



Contributions des secteurs d'activité – NOx

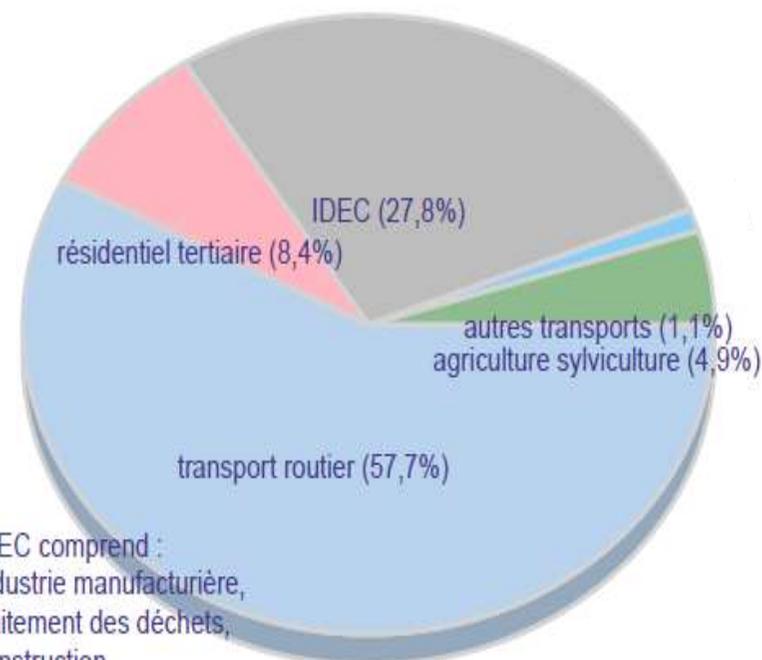


IDEC comprend :
industrie manufacturière,
traitement des déchets,
construction,
production et transformation de l'énergie

Très large contribution du secteur du transport routier dans les émissions de Marly

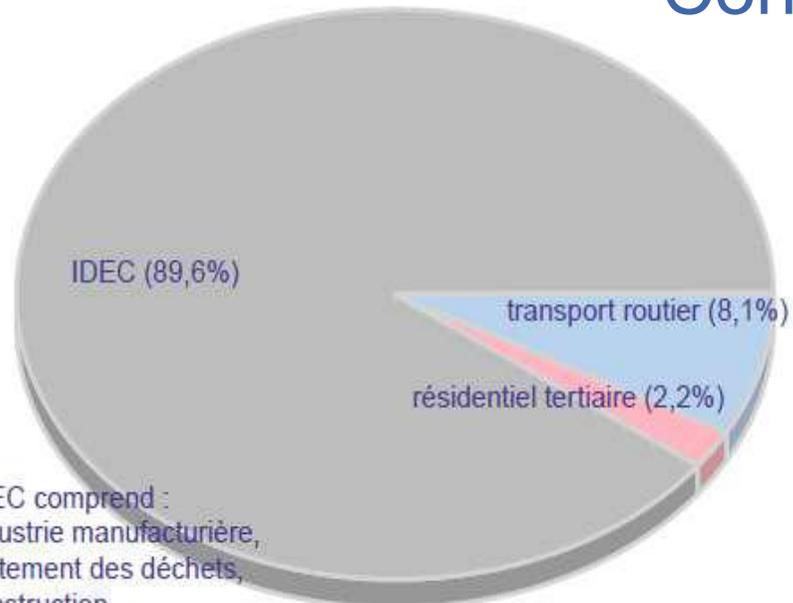
Parts anecdotiques des secteurs Résidentiel-Tertiaire et IDEC

Profil très différent du profil régional



IDEC comprend :
industrie manufacturière,
traitement des déchets,
construction,
production et transformation de l'énergie

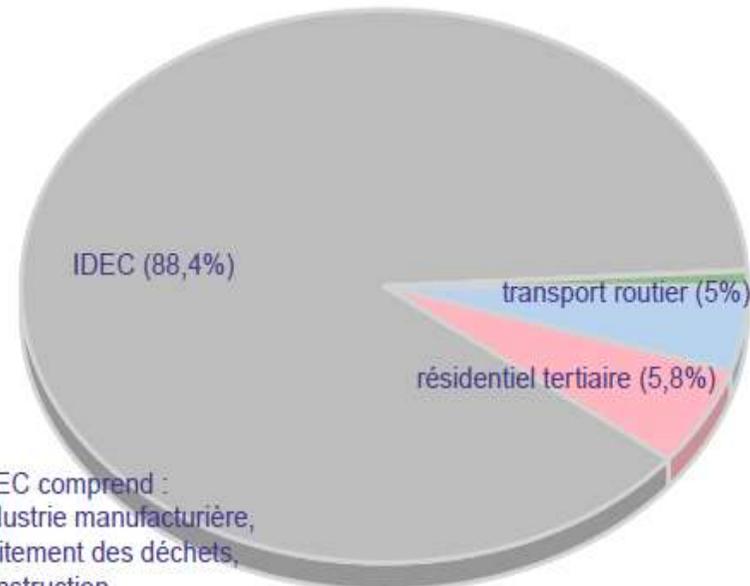
Contributions des secteurs d'activité – SO₂



IDEC comprend :
industrie manufacturière,
traitement des déchets,
construction,
production et transformation de l'énergie

Profil de Marly proche du profil régional en contribution

Secteur IDEC prépondérant, secteurs du transport routier et du résidentiel dans les mêmes ordres de grandeur



IDEC comprend :
industrie manufacturière,
traitement des déchets,
construction,
production et transformation de l'énergie

Programme d'évaluation



- Objectif: évaluer les concentrations en PM10; NOx, métaux et benzène au regard des valeurs réglementaires
- Plusieurs moyens d'évaluation complémentaires sur 2 phases d'étude: une unité mobile, 11 points de mesure de NO₂ et de BTX
- Comparaison des résultats avec les sites fixes de surveillance à proximité



Projet Marly

Briqueteries Chimot (briques, four à charbon)

Refracol (produits réfractaires)
Fonderies de Marly (fonderie acier inox hte teneurs en silicium)

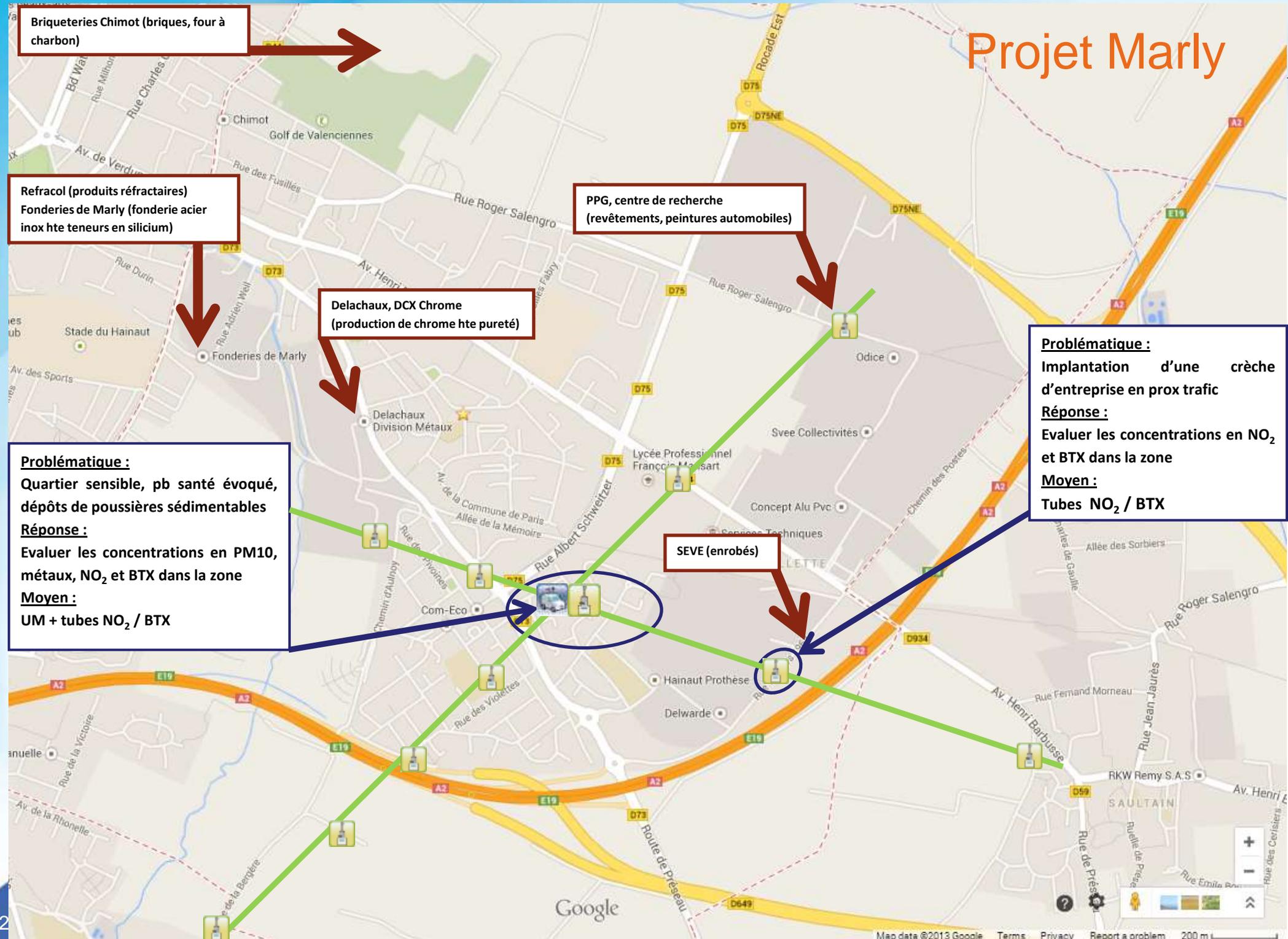
Delachaux, DCX Chrome
(production de chrome hte pureté)

PPG, centre de recherche
(revêtements, peintures automobiles)

Problématique :
Quartier sensible, pb santé évoqué, dépôts de poussières sédimentables
Réponse :
Evaluer les concentrations en PM10, métaux, NO₂ et BTX dans la zone
Moyen :
UM + tubes NO₂ / BTX

Problématique :
Implantation d'une crèche d'entreprise en prox trafic
Réponse :
Evaluer les concentrations en NO₂ et BTX dans la zone
Moyen :
Tubes NO₂ / BTX

SEVE (enrobés)



- Evaluation du coût total de la mise en œuvre du projet: 31 000€, dont :
 - ▶ **5 jours** de la phase d'avant projet (coût **1 600€**) pris en charge par atmo Nord – Pas-de-Calais dans le cadre du pacte associatif
 - ▶ Les frais de **mise à disposition** de l'**Unité Mobile: 5000€** si l'inscription de l'étude dans le **pacte associatif** d'atmo NPdC est **validée** par Valenciennes Métropole
 - ▶ Le **solde de l'étude (24 400€) à financer**, accompagnement d'atmo Nord – Pas-de-Calais pour la recherche de financement

Déclinaison du programme de surveillance – Volet modélisation



Comité territorial Hainaut- Cambrésis-Douaisis

- **Contexte** de la surveillance et de l'évaluation de la qualité de l'air
- Evolution des statuts d'atmo et rôle des comités territoriaux
- Missions et objectifs respectifs d'atmo et du S3PI HCD
- Programmes d'actions et principales orientations 2014
- **Echanges sur les attentes du territoire**
- Conclusion et agenda

- **Contexte** de la surveillance et de l'évaluation de la qualité de l'air
 - Evolution des statuts d'atmo et rôle des comités territoriaux
 - Missions et objectifs respectifs d'atmo et du S3PI HCD
 - Programmes d'actions et principales orientations 2014
 - Echanges sur les attentes du territoire
- **Conclusion et agenda**

Merci de votre attention.

Présentation accessible prochainement à partir
des sites internet d'atmo : www.atmo-npdc.fr
et du S3PI HCD : www.s3pi-hcd.fr

